



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **5 décembre 2023 à 19h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Guy Boucher, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Mickaël Tuilier est également présent.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Aucun
- 4. Finances**
 - 4.1 Aucun
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024
 - 5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2024-2025-2026)
- 6. Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Aucun
- 7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**
 - 7.1 Aucun
- 8. Travaux publics et Parcs**
 - 8.1 Aucun
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
 - 9.1 Aucun
- 10. Divers**
 - 10.1 Aucun
- 11. Période d'information**
 - 11.1 Aucun
- 12. Période de questions**
- 13. Fermeture de la séance**

1. Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

23-1205-477 Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. Administration générale

5.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024

23-1205-478 Attendu qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2024;

Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2024, lesquelles se détaillent comme suit :

REVENUS	2024
Fonctionnement	
Taxes sur la valeur foncière et sur une autre base	21 017 284 \$
Gouvernement du Québec, du Canada et ses entreprises	260 883 \$
Organismes communautaires	14 982 \$
Autres services rendus	465 078 \$
Imposition de droits	1 716 150 \$
Amendes et pénalités	73 000 \$
Autres revenus (incluant intérêts) et autres contributions	275 358 \$
Subventions gouvernementales	1 093 706 \$
Affectations	
Excédent de fonctionnement non affecté	0 \$
Réserves financières et fonds réservés	(12 500 \$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	94 000 \$
TOTAL	24 997 941 \$

DÉPENSES	2024
Fonctionnement	
Conseil municipal	423 783 \$
Gestion financière et administrative	3 503 721 \$
Police, sécurité publique et civile	2 627 533 \$
Sécurité incendie	1 225 830 \$
Voirie municipale et transport	3 529 640 \$
Hygiène du milieu - aqueduc et égout	850 569 \$
Déchets domestiques, écocentre et environnement	3 539 519 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	661 849 \$
Développement économique et tourisme	796 522 \$
Loisirs et culture	2 991 714 \$
Intérêts sur dette à long terme	1 132 061 \$
Autres frais de financement	162 102 \$
Autres activités financières et affectations	
Prêts et participation dans des partenariats commerciaux	(2 400 \$)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	3 300 315 \$
Activités d'investissement	0 \$
Réserves financières et fonds réservés	255 183 \$
Total	24 997 941 \$



5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2024-2025-2026)

23-1205-479 Attendu qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2024, 2025 et 2026;

Attendu que le Maire a précédemment énuméré les projets d'immobilisations lors de la présentation du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations préparés par le conseil;

Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Municipalité, dont la copie est jointe en annexe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le programme triennal d'immobilisations totalisant 26 780 000 \$ se répartit ainsi :

2024 : 6 955 000 \$
2025 : 14 365 000 \$
2025 : 5 460 000 \$
Total : 26 780 000 \$

12. Période de questions

La période de questions liées aux budgets a eu lieu dans la séance extraordinaire suivante afin de faciliter le maintien du décorum.

13. Fermeture de la séance

23-1205-480 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 20h08.

Joé Deslauriers
Maire

Mickaël Tuilier
Directeur général et
greffier-trésorier